



Offre de stage (3 à 6 mois)

Suivi des rejets issus des cultures sous abris sur le bassin versant du SAGE Elorn (29)

Objet du stage : Contribuer à l'amélioration de la connaissance sur les rejets issus des sites de cultures sous abris via le suivi qualitatif de ruisseaux et des recherches bibliographiques sur les techniques de traitement de ces rejets.

Contexte

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) est une structure publique porteuse d'actions en faveur de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité sur son territoire de compétences. En collaboration avec Brest métropole et l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne (EPAGA), le SBE travaille à la mise en œuvre du Contrat territorial de la rade de Brest et de ses bassins versants Aulne et Elorn, aussi appelé TerraRade.

En effet, la rade de Brest est un socio-écosystème vulnérable dont les richesses doivent être préservées, mais qui est soumis à de multiples pressions qui altèrent tant les écosystèmes que les activités humaines qui en dépendent. Afin d'identifier ces pressions et de comprendre les processus à l'œuvre, un diagnostic environnemental a été établi en partenariat avec les acteurs du territoire et la communauté scientifique dans le cadre de TerraRade. Ce document a servi de référence pour mener la concertation entre mars et septembre 2023 et a permis l'émergence d'un premier volet de programme d'action pour améliorer la qualité des eaux et les écosystèmes de la rade de Brest.

L'une des actions identifiée et réalisée en 2024 est la réalisation, à l'échelle du territoire du SAGE de l'Elorn, d'un état des lieux des rejets issus des cultures sous abris. Les suivis réguliers de qualité des eaux effectués par le Syndicat de Bassin de l'Elorn et Brest Métropole depuis plusieurs années, ainsi que le stage mené en 2024, ont mis en évidence des valeurs élevées en nitrates et en phosphates en aval des sites de cultures sous abri. Ces nutriments peuvent être à l'origine de phénomènes d'eutrophisation des eaux de la rade ayant des répercussions sur les activités de conchyliculture, de pêche à pied ou les pratiques de baignade.

Un état de l'art a permis de comprendre le fonctionnement des serres : les périodes de cultures (fraises et tomates), estimer les besoins en eau des différentes cultures et leur provenance (eaux pluviales, forage), les problématiques liées à cette provenance. La qualité et les volumes des eaux de rejet, les méthodes de traitement utilisées, le devenir des plants après récolte ont également fait l'objet d'étude. Les principaux impacts des rejets issus des serres ont été quantifiés à l'échelle des principaux sous bassins versants du territoire du SAGE Elorn.

Afin de finaliser cette étape d'acquisition de connaissance, le Syndicat de Bassin de l'Elorn est donc à la recherche d'un.e stagiaire chargé.e de mission – Suivi des rejets issus des cultures sous abris sur le bassin versant du SAGE Elorn sur une période de 3 à 6 mois afin de :

La personne recrutée travaillera en étroite collaboration avec les agents du Syndicat de Bassin de l'Elorn et de Brest Métropole impliqués dans la mise en œuvre de cette action.

Vos futures missions

Dans le cadre du stage, la personne recrutée aura pour mission :

- › De réaliser des reconnaissances terrain en amont des prélèvements.
- › De réaliser des suivis de conductivité in-situ et de réaliser des courbes de corrélation entre la conductivité mesurée et les concentrations en nitrates et orthophosphates. Les appareils utilisés seront des conductimètres et multiparamètres de terrain permettant l'enregistrement en continu de données.
- › De réaliser des prélèvements d'eau et de les porter au laboratoire pour analyser les nitrates et les orthophosphates à minima. Ces analyses pourront être complétées par la recherche de différents minéraux dont le sodium.
- › De saisir les résultats dans une base de données et de les traiter sous forme de tableaux, de graphiques et/ou de cartes.
- › De proposer des extrapolations afin de déterminer l'impact global de l'ensemble des serres sur le territoire.

Enfin il s'agira de mener des recherches afin de définir un système de traitement des eaux en entrée de serre permettant de limiter, voir supprimer les rejets ultimes d'eaux chargées en minéraux. Le but sera de définir un programme d'action opérationnel à destination de serristes volontaires (zone pilote) pour tester des modules de traitement des eaux.

Les missions pourront être ajustées, en concertation avec le stagiaire, en fonction de la durée du stage notamment.

Vous êtes

un.e étudiant.e suivant une formation de l'enseignement supérieur dans les domaines de la gestion de l'environnement, la biodiversité, la biologie, l'écologie ou encore l'agronomie (convention de stage obligatoire).

Savoir-faire opérationnel

- Très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à élaborer une base de données
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de cartographie (Qgis)

Savoir-être

- Excellente organisation et capacité à prioriser les tâches ;
- Esprit d'analyse et d'initiative ;
- Autonomie et réactivité ;
- Capacité à collaborer en équipe ;
- Capacité d'écoute ;
- Sens du contact et de la pédagogie ;

La détention du permis B est obligatoire dans la mesure où des déplacements seront à prévoir sur le territoire. Les véhicules seront mis à disposition par le Syndicat de Bassin de l'Elorn.

Offre

Durée du stage : 3 à 6 mois. **Début du stage** : courant 1^{er} semestre 2025.

Lieu du stage : Syndicat de Bassin de l'Elorn

Indemnités de stage en vigueur en France si la durée du stage est supérieure à 2 mois consécutifs.

Dépôt des candidatures

Curriculum vitae, lettre de motivation et programme détaillé de la formation suivie à adresser à :

Monsieur Le Président du Syndicat de Bassin de l'Elorn
Laurent Péron
Vern ar Piquet
29460 Daoulas

Envoi par courrier ou par mail à l'adresse suivante : valerie.yeuch@bassin-elorn.fr

Personne à contacter pour plus de renseignements : Valérie Yeuc'h - 07 48 17 08 74